COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASABLANCA, LE 04 JANVIER 2022

Concernant le projet d'acquisition par le groupe SANLAM d'une participation supplémentaire de 22,8 % dans SAHAM Assurance Maroc ayant fait l'objet du communiqué de presse en date du 3 mai 2021 (« l'Opération »), les Actionnaires sont informés que les conditions suspensives à l'Opération n'ont pas été remplies et que l'Opération est, par conséquent, caduque.

La participation du groupe SANLAM dans SAHAM Assurance Maroc reste à 61,7%.

